



Numéro 47 / décembre 2023

Le Noirmont Info

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous remettre :
Le Noirmont info n° 47
en vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas d'y porter.

Le Conseil communal

Administration / ouverture guichet

Lundi au mercredi 8h – 12h / 17h – 18h

Jeudi 8h – 12h

Vendredi 8h – 12h / 14h – 17h

① Secrétariat 032 953 11 15

① Caisse 032 953 11 16

① Cont. hab / AVS 032 953 12 15

Courriel commune@noirmont.ch

Site web www.noirmont.ch

Vacances d'hiver

**Nos bureaux seront fermés
du vendredi 22 décembre
2023 dès 11 h au mardi 2
janvier 2024, inclus.**

BREVES DES SERVICES COMMUNAUX ADMINISTRATION INFORMATIONS

Agenda

Un agenda 2024 « Le Noirmont » a été adressé à tous les ménages. Nous tenons à remercier les annonceurs sans qui ce cadeau de fin d'année ne serait pas possible.

Mesures hivernales – rappel des bonnes pratiques

❄ Respecter les panneaux indicatifs et libérer les places de parc aux heures indiquées, ainsi les services de déneigement pourront effectuer leur travail correctement.

❄ Déplacer vos véhicules régulièrement pour que les places publiques puissent être dégagées.

❄ Ne pas jeter la neige sur la voie publique (trottoirs et routes).

Nous vous souhaitons une très belle saison hivernale !



CONTRÔLE DES HABITANTS

Passeport / carte d'identité

Nous vous suggérons de vérifier la validité de vos documents d'identité. Dans le cas où vous devez les renouveler, il s'agit de vous adresser au :

Bureau des Passeports et des légalisations
1, Rue du 24-Septembre
2800 Delémont
Tél. 032 420 50 00
Courriel : passeport@jura.ch

Prenez rendez-vous par téléphone, par courriel ou par internet www.jura.ch/passeport

Inscription au chômage

ORP Franches-Montagnes
5, Rue Bel-Air
2350 Saignelégier
Tél. 032 420 47 30
Courriel : orp.saignelegier@jura.ch
www.job-room.ch

Arrêt de la distribution des comprimés d'iode

Jusqu'à ce jour vous receviez une boîte de comprimés d'iode, ceci comme mesure préventive en cas d'accident grave dans une centrale nucléaire.

Étant donné que la centrale nucléaire de Mühleberg est en cours de démantèlement, la Confédération a jugé qu'à partir du 1^{er} octobre 2023, la distribution d'iode ne sera plus nécessaire.

Les comprimés seront dorénavant stockés de manière centralisée par les différents cantons et resteront disponibles pour l'ensemble de la population.

Vous trouverez plus d'informations sous

www.comprimesiode.ch

Une hotline est également mise en place du

Que faire des anciens comprimés d'iode ?

Depuis environ 10 ans, les comprimés d'iode sont distribués dans un emballage violet et avant cela, ils étaient dans un emballage rouge. Ces anciens comprimés d'iode peuvent (jusqu'à 10 boîtes) être simplement rendus dans une pharmacie ou une droguerie. Les entreprises et les institutions publiques qui excèdent 10 boîtes seront informées par courrier séparé des possibilités de rendre les anciens comprimés d'iode.

Nous vous souhaitons de belles Fêtes de fin d'année !

STATISTIQUES

Station météo – Novembre 2023

Le Noirmont	Novembre 2023						
Date	T. min.	T. max.	T. moyenne	Précipitations	Vent moyen	Rafale max.	Rayonnement solaire
	[°C]	[°C]	[°C]	[mm]	[kmh]	[kmh]	[Wh/m ²]
2023-11-01	5.2	10.3	7.3	2.4	-	-	1061
2023-11-02	3.2	9.4	6.1	19.6	-	-	368
2023-11-03	1.2	6.1	3.1	0.2	-	-	1390
2023-11-04	2.3	7.3	4.6	8.2	-	-	518
2023-11-05	3.4	8.0	6.1	9.6	-	-	857
2023-11-06	3.7	7.6	5.3	7.2	-	-	767
2023-11-07	2.1	5.3	3.6	0.2	-	-	1010
2023-11-08	1.9	8.8	5.1	0.0	-	-	2264
2023-11-09	4.4	7.8	5.7	3.6	-	-	687
2023-11-10	1.8	4.9	3.3	8.8	-	-	965
2023-11-11	-0.7	3.3	1.5	3.8	-	-	720
2023-11-12	-0.8	7.9	4.6	15.2	-	-	270
2023-11-13	7.4	11.8	10.2	11.8	-	-	521
2023-11-14	5.5	11.8	7.5	42.6	-	-	287
2023-11-15	3.7	6.4	5.2	3.0	-	-	730
2023-11-16	0.2	10.8	5.4	8.2	-	-	837
2023-11-17	1.5	4.2	2.2	3.8	-	-	353
2023-11-18	-0.6	8.8	3.7	3.0	-	-	698
2023-11-19	7.2	9.6	8.8	9.0	-	-	330
2023-11-20	4.0	7.3	5.8	0.4	-	-	494
2023-11-21	2.9	4.2	3.5	5.2	-	-	425
2023-11-22	-1.9	3.1	0.3	2.4	-	-	465
2023-11-23	-3.6	6.4	0.5	0.0	-	-	1751
2023-11-24	-1.9	4.2	1.5	3.6	-	-	354
2023-11-25	-2.6	-1.3	-2.0	8.6	-	-	489
2023-11-26	-6.1	1.4	-2.2	1.6	-	-	811
2023-11-27	-3.4	2.8	0.1	7.4	-	-	675
2023-11-28	-4.1	1.6	-1.3	8.2	-	-	161
2023-11-29	-5.7	2.7	-2.7	0.0	-	-	1339
2023-11-30	-2.2	4.7	1.7	24.4	-	-	195
Total	Min.	Max.	Moyenne	Somme	Moyenne	Max.	Somme
	-6.1	11.8	3.5	222	#DIV/0!	0	21792

FACTURATION

Taxes 2023

Comme vous l'avez certainement entendu, nous avons changé notre système informatique. Les différents paramétrages ont été un peu périlleux. De ce fait, nous avons pris un peu de retard dans l'établissement des factures. Lors de la réception de celles-ci, si vous vous apercevez d'une erreur ou autre, nous vous remercions de nous en faire part.

En vous remerciant d'avance pour votre compréhension.

NOUVELLE PRESTATION

L'Administration communale du Noirmont propose la vente de billets de train dégriffés dès le 1er janvier 2024. Cette nouvelle offre s'inspire de la carte journalière dégriffée. Elle comprend deux niveaux de prix et sera disponible pour la première et deuxième classe, avec ou sans abonnement demi-tarif. Elle sera nominative et émise comme billet mobile (QR code) ou papier.

A qui sont destinés les billets dégriffés :

Les billets dégriffés sont destinés à toute la population et la vente n'est pas restreinte aux habitant/es de notre Commune.

Billets :

Ils sont nominatifs avec nom, prénom et date de naissance du titulaire du billet.

Lors du contrôle, les voyageurs doivent attester de leur identité avec un document d'identité officiel avec photo ou un abonnement de transports publics valable.

Une personne peut venir chercher des billets pour d'autres personnes.

Le billet peut être émis :

- E-Ticket au format PDF
- Mobile Ticket (code QR à présenter au personnel de contrôle sur son smartphone)

C'est le point de vente qui décide si le billet est imprimé ou envoyé par e-mail.

Disponibilité :

Disponible de 6 mois à 1 jour avant le jour du voyage.

Prix :

Les prix sont fixés par la branche des transports publics et sont identiques pour toutes les communes et villes.

Classe et segment	Niveau de prix 1 disponible jusqu'à 10 jours avant le jour du voyage	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à 1 jour avant le jour du voyage
2 ^e classe, 1/2	39 francs	59 francs
2 ^e classe, 1/1	52 francs	88 francs
1 ^{re} classe, 1/2	66 francs	99 francs
1 ^{re} classe, 1/1	88 francs	148 francs

Echange et remboursement :

Comme pour les autres offres, les remboursements ne sont possibles que dans des cas exceptionnels, moyennant une franchise de dix francs (par le Contact Center CFF de Brigue, le remboursement est versé à la Commune).

SWISSCOM – FIBRE OPTIQUE

Après plusieurs mois de travaux, Swisscom a terminé l'extension de son réseau fibre optique (Fiber to the Home – FTTH) au Noirmont. Une grande partie de la population a désormais accès au réseau le plus moderne de Suisse avec un débit Internet pouvant atteindre 10 Gbit/s.

La mise en place de la prise fibre optique est prise en charge par Swisscom lorsque vous concluez un abonnement ou lors d'un appel avec le contact center de votre fournisseur de services. La prise fibre optique "OTO" sera posée selon votre demande sur rendez-vous. Cette installation sera réalisée par le technicien qui se rendra chez vous. Le câblage passera via des tubes existants, (tubes électricité ou autres), ou en apparent si nécessaire.

Les habitants peuvent choisir une offre auprès de différents fournisseurs, par exemple Swisscom blue, Wingo, Salt ou M-Budget, qui utilisent également le réseau nouvellement installé.

En saisissant vos coordonnées sur le site www.swisscom.ch/checker, vous pouvez tester le débit de votre connexion Internet et consulter les produits disponibles à votre adresse.

SCAV

Le Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires annonce une obligation d'enregistrer et d'identifier certains animaux, soit :

- Bovins
- Porcins
- Ovins et caprins
- Equidés
- Volailles
- Gibier détenu en enclos et camélidés du Nouveau-Monde
- Ruchers
- Pisciculture
- Chiens

Cet enregistrement est nécessaire pour la lutte contre les épizooties (identifications des animaux et historique du trafic des animaux).

Vous trouverez les exigences d'enregistrement par espèces sous : service de la consommation et des affaires vétérinaires – section affaires vétérinaires → information – enregistrement, identification et trafic des animaux → document suivant

INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

MAIRIE

Administration générale – police et police des constructions – action sociale – finances – zone AIC – PAL

Dicastère : M. Gabriel Martinoli, maire

Conseil

Cette première année de la législature 2023-2027 se termine avec un bilan réjouissant et plein de promesses notamment de la part des nouveaux élus qui ont pris les choses en main de manière responsable. Les conseillères et conseillers réélus ont prouvé et confirmé leur grande maîtrise des dossiers en cours. Je voudrais remercier sincèrement mes collègues pour leur efficacité, leur collégialité et leur sérieux dans l'accomplissement de leurs tâches.

Cela devient de plus en plus difficile de finaliser simplement les dossiers ; tout est compliqué et sujet à réclamation, opposition, ce qui freine les procédures et nous font perdre du temps dans la liquidation des demandes qui nous sont déposées.

Félicitations

Notre Commune est fière de compter une super Championne en la personne d'Audrey Gogniat, qui fait honneur à notre village par ses résultats époustouflants, au niveau mondial, européen et aux championnats suisses. Nous sommes certains de la retrouver couronnée lors des prochains Jeux Olympiques l'année prochaine à Paris, ce que nous lui souhaitons de tout cœur.

A Audrey, nous voudrions également associer toutes les autres championnes et nombreux champions qui ensoleillent notre Commune tout au long de l'année par leurs performances.

Vous méritez vous toutes et tous le plus grand respect et les sincères félicitations de l'ensemble de la communauté noirmonnaise, et de ses Autorités en particulier.

Remerciements

Comme je le dis à chaque fois et je le dirai encore et toujours : IMMENSE MERCI à l'ensemble du personnel communal qui s'investit à longueur d'année pour le bien communautaire.

Je vous souhaite de belles Fêtes de fin d'année et surtout prenez bien soin de vous et de vos proches

Gabriel Martinoli

EAUX – STEP et canalisations – PGEE – PGA – DÉCHETS

Dicastère : Mme Florence Girard

EAU

PFAS

477 communes suisses ont fait tester les PFAS dans l'eau potable du robinet, dont Le Noirmont

« PFAS », les substances per-et polyfluoroalkyles ne sont pas présentes naturellement dans l'environnement. Elles entrent dans la fabrication industrielle de textiles, tels que les vestes d'extérieur imperméables. Il faut dire que les PFAS ont un effet hydrofuge, dégraissant et anti-salissant. En plus, ils résistent aux très hautes températures et servent d'isolant électrique. Résultat : on les retrouve dans un nombre incalculable de produits d'usage courant, des poêles téflon à frire antiadhésives, aux pesticides, médicaments, aux cosmétiques, en passant par les appareils électroniques, les emballages alimentaires, la peinture, cire pour meuble ou encore le fart pour les skis.

Accumulation dans l'organisme

Mais il y a un problème : par abrasion ou par évaporation, les PFAS contenus dans ces objets finissent par se retrouver dans l'environnement où ils ne se dégradent pas. Pas plus qu'ils ne se dégradent dans le corps humain s'ils sont ingérés ou aspirés. Ces substances, qualifiées de « polluants éternels », s'accumulent dans l'eau, le sol ou notre organisme, notamment par le biais de l'eau potable que l'on consomme.

Selon l'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis, ces molécules peuvent nuire aux fonctions reproductives, augmenter le risque de cancer et affaiblir le système immunitaire. Les intérêts économiques sont colossaux mais la menace n'est plus prise à la légère. En janvier, cinq pays de l'Union Européenne ont soumis une proposition d'interdiction, actuellement en consultation.

Avril 2023 envoi des échantillons d'eau potable commune Le Noirmont

Par le laboratoire suisse KTip, plusieurs échantillons ont été envoyés pour analyses. Toutes les valeurs sont exprimées en microgrammes par litre ug/l). Le signe « < » (par ex. < 0.05) signifie que cette substance n'a pas pu être détectée, soit parce qu'elle n'est pas présente dans l'échantillon, soit car elle se situe au-dessous du seuil de détection de mesure.

Le Noirmont : Pas de pollution par les PFAS détectée

Micropolluants

Pour protéger nos eaux contre les micropolluants

- Choisir des produits plus naturels
- Doser au plus juste
- Se passer des substances inutiles

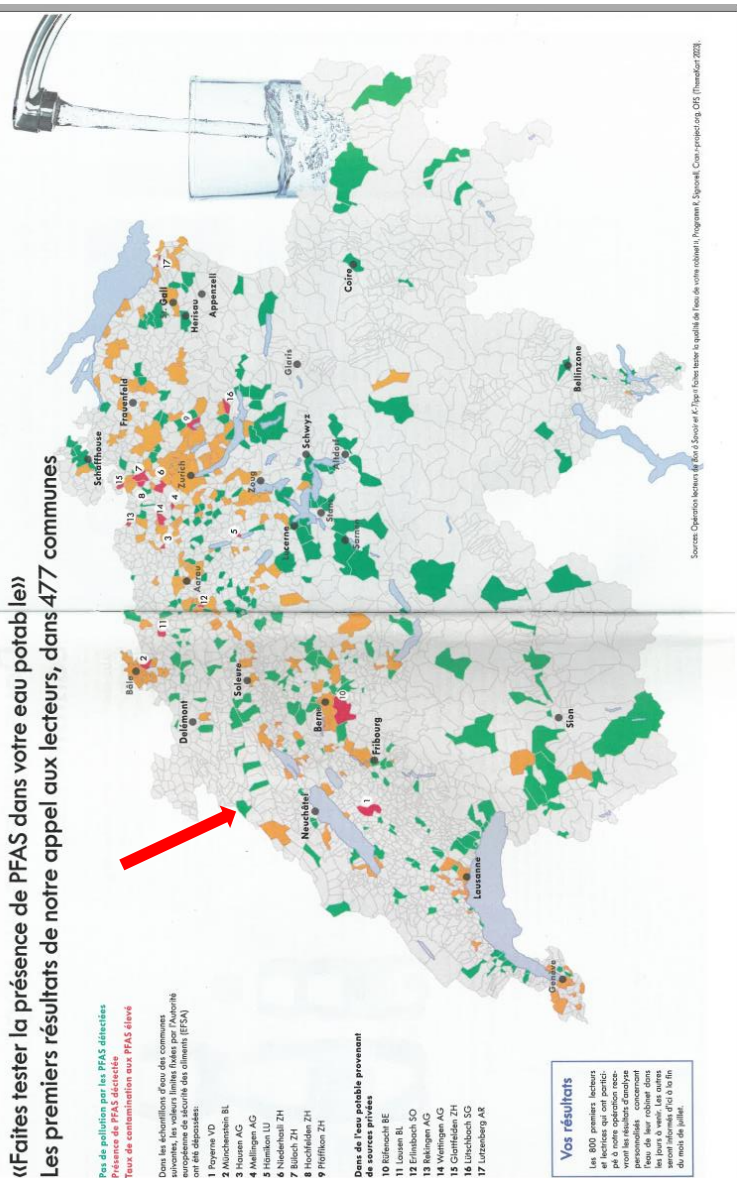


Les micropolluants, c'est quoi ?

Vaisselle, lessive, entretien du ménage, soins du corps... la plupart des produits utilisés pour ces tâches quotidiennes contiennent des substances synthétiques qui finissent dans les canalisations des eaux usées pour être conduites jusqu'à une station d'épuration (STEP). Les microorganismes d'une STEP sont très efficaces pour dégrader les polluants d'origine naturelle, mais ils peinent à s'attaquer aux substances synthétiques : beaucoup d'entre-elles se retrouvent dans les rivières, les lacs et les eaux souterraines – là d'où provient une grande partie de l'eau potable.

Il y a ainsi des milliers de substances synthétiques dans nos eaux, mais chacune à une très faible concentration (de l'ordre du micro- ou du nanogramme par litre). Voilà pourquoi on les appelle des « micropolluants ». Ils arrivent non seulement par les canalisations, mais aussi via l'atmosphère et par ruissellement sur le sol. Car, en plus des produits utilisés dans les ménages, les sources sont nombreuses : pesticides, médicaments et désinfectants, rejets industriels, traitements anti-corrosion et anti-feu, polluants de l'air, etc.

«Faites tester la présence de PFAS dans votre eau potable!» Les premiers résultats de notre appel aux lecteurs, dans 477 communes



L'omniprésence des micropolluants est restée longtemps sous-estimée, faute de moyens de détection. Or, ils se comptent par milliers, ne sont pas tous identifiés et leurs effets sur l'environnement sont mal connus. La situation est d'autant plus préoccupante qu'on a découvert que certains perturbent la sexualité et la reproduction des poissons. De plus, on ignore les effets conjugués que peut avoir à long terme un tel cocktail de substances synthétiques, que ce soit sur les écosystèmes aquatiques ou sur les êtres humains.

S'il est techniquement possible (mais coûteux) de filtrer ou de dégrader une partie des micropolluants au niveau d'une STEP, on gagnera toujours à les réduire à la source.

Pour diminuer les micropolluants :

- Choisir des produits plus naturels
- Doser au plus juste
- Se passer des substances inutiles

Ces principes sont non seulement favorables à l'environnement, mais aussi à la santé car on limite les substances synthétiques qu'on respire, avale ou met en contact avec sa peau.

On gagnera toujours à s'informer sur la composition des produits. Mais attention : si, par exemple, un liquide pour vaisselle s'annonce « bien biodégradable », il n'est pas forcément à conseiller. Même si la loi impose que ses agents de surface (tensio-actifs) soient entièrement biodégradables, cela ne veut pas dire qu'ils ne posent pas de problème de pollution, ni que les autres substances du flacon (colorants, parfums, stabilisateurs, etc.) soient facilement biodégradables. Privilégier les produits qui portent un de ces écolabels :



Vaisselle à la main

Choisir un produit à vaisselle muni d'un écolabel, dont tous les composants sont biodégradables.

Qu'on fasse la vaisselle en commençant par remplir l'évier ou en lavant sous un petit filet d'eau, veiller à ne pas mettre trop de produit, surtout si la vaisselle est peu grasse.

Vaisselle en machine

Choisir un produit à vaisselle muni d'un écolabel (sans phosphates, ni perborates, ni composés chlorés, ni EDTA, ni notromuscs, ni muscs polycycliques).

A chaque lavage, diminuer la dose de produits jusqu'à trouver la quantité minimale qui convient (la poudre permet plus facilement le dosage que les tablettes).

Pour que la machine fonctionne efficacement, bien ranger la vaisselle en s'assurant que les bras d'arrosage puissent tourner facilement et que leurs trous ne soient pas bouchés (le démontage est facile, voir le mode d'emploi).

Choisir un liquide de rinçage avec écolabel. Diminuer le doseur d'un cran. Si la vaisselle n'a pas de traces de calcaire, diminuer encore, jusqu'à s'en passer complètement.

Renoncer au bloc-désodorisant. Il est inutile si on lave régulièrement le filtre et le joint de porte où s'accroissent les restes de nourriture.

Lessive

Choisir des produits à lessive munis d'un écolabel (sans phosphates, ni EDTA, ni nitromuscs, ni muscs polycycliques) et idéalement aussi sans perborates, ni azurants optiques.

A chaque lavage, essayer de diminuer la dose indiquée pour voir si le résultat reste bon. Quand on a trouvé le minimum qui convient, marquer la dosette pour s'en souvenir (rayure, marquage à chaud).

Se passer du pré-lavage, sauf si le linge est très sale. Imbiber d'un détachant (avec écolabel) les taches tenaces, plutôt que de surdoser le produit à lessive.



Ne pas utiliser systématiquement de l'adoucissant : il agit peu sur les fibres synthétiques (nylon, viscose, polyamide, etc.) Laver moins souvent ses vêtements (on peut les aérer pendant une journée avant de les remettre) et faire tourner la machine seulement quand elle est suffisamment pleine.

Ménage

On peut très bien accomplir l'essentiel des tâches ménagères avec seulement trois produits simples, aussi disponibles en grandes surfaces : un savon liquide (dégraissant), un vinaigre de nettoyage (détartrant), de l'alcool de nettoyage (détachant). Un choix parfait si, en plus, ils sont d'origine naturelle.

Un ménage n'est pas un hôpital : il n'est pas recommandé d'utiliser chez soi de l'eau de Javel ni d'autres désinfectants (biocides). Les produits qui en contiennent sont aussi à éviter.

Pour dépoussiérer les meubles, laver les vitres et récurer un sol normalement sale, un bon chiffon en microfibres et de l'eau font très bien l'affaire. Si la crasse résiste, prendre de l'eau chaude et un peu de produit.

WC

Renoncer au bloc-WC qui libère constamment des micropolluants, ainsi qu'au spray désodorisant dont le nuage est malsain à respirer.

Choisir un papier sans impression et sans colorant.

Pour déboucher les WC, essayer d'abord un moyen mécanique (ventouse, furet, grands gants de ménage), avant les produits chimiques.

Ne surtout pas y jeter de médicaments, ni de déchets solides, ni de restes de peinture, ni de produits de bricolage (à ramener au point de vente ou dans une déchèterie).



Chasser les insectes de chez soi

Se passer des insecticides de synthèse en spray ou en diffuseur (déconseillés pour la santé). Opter pour la tapette à mouche, la moustiquaire, les pièges collants et les répellants d'origine végétale (citronnelle, géranium).

Soins du corps / cosmétiques

Choisir des produits aussi naturels que possible, en évitant les substances soupçonnées de mettre la santé en danger, en interagissant avec le système hormonal (parabènes, nitromuscs, muscs polycycliques, filtres UV). Eviter d'en étaler trop sur sa peau. – www.frc.ch

Renoncer au bain-mousse.

Pour gaspiller moins de gel ou de savon durant la douche, utiliser une éponge ou un pompon de bain.

Jardiner

Renoncer aux pesticides de synthèse (désherbant, anti-mousse, engrais sélectif, insecticide, etc.) Aucun n'est bon pour l'environnement, ni pour la santé. Et la loi interdit formellement de les utiliser sur des surfaces en ciment, goudron, gravier, dalles, etc. qui pourraient les conduire vers une évacuation d'eau.

Désherber à la main ou avec un désherbeur thermique.

En cas de besoin, utiliser des produits phytosanitaires d'origine naturelle, mais en respectant les consignes.

Favoriser la biodiversité (plantes indigènes sauvages). C'est le meilleur moyen d'avoir un équilibre face aux maladies et aux ravageurs. – www.charte-des-jardins.ch

Bricoler et peindre

Privilégier des produits d'origine naturelle et les peintures à l'eau (avec écolabel).

Ne jamais jeter les restes de peinture, solvant, décapant, huile, essence, etc. dans les WC ou une grille d'égout. Ce sont tous des déchets spéciaux qui doivent être rapportés à un point de vente ou dans une déchèterie.

Plus d'info sur :

www.energie-environnement.ch



Pommeaux de douche

Communiqué de presse – clôture de l'action

Une action réussie !

93 ménages en ont profité.

L'action "Économies à portée de main" proposée par la Commune Le Noirmont, en collaboration avec sinum et myclimate, a très bien été reçue par les ménages. L'action ayant pris fin le 30 septembre, les coupons-réponse ne sont donc plus acceptés. Cependant, tant que le programme national pour l'acquisition de pommeau de douche à prix réduit mené par la fondation myclimate continu, il est possible de commander des pommeaux de douche à l'adresse suivante :

<https://ecodouche-co2.ch/fr/je-participe>

Tous les ménages dont l'eau est chauffée aux énergies fossiles (mazout ou gaz naturel) peuvent continuer à profiter du rabais complet et les autres ménages d'un rabais partiel.

Des économies importantes

Grâce à cette action, il a été calculé sur la base des informations transmises par les personnes ayant commandé un pommeau de douche, que chaque année seront économisés près de 52'000 kWh d'énergie et 8 tonnes de CO2.

Un potentiel climatique dans la consommation d'eau chaude

Les résultats de l'action ont montré que 60% des ménages ayant commandé un pommeau de douche chauffent l'eau complètement ou partiellement (par ex. mazout en hiver, électricité en été) avec de l'énergie fossile. Dans le contexte des discussions sur le climat de cette année en Suisse, il est intéressant de mettre en avant le potentiel d'amélioration existant encore et qu'avec un effort raisonnable (par exemple en remplaçant l'énergie fossile par de l'énergie solaire), il est possible de réduire une grande quantité de CO2 rapidement et sans perte de confort.

La population engagée dans la protection du climat

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour remercier la population d'avoir participé à cette action de protection du climat. Ce bon résultat montre que la population est demandeuse de changement et nous incite à accroître encore davantage l'efficacité énergétique dans divers domaines.



Révision de la réglementation sur l'approvisionnement en eau potable et révision de la réglementation sur l'évacuation et traitement des eaux usées

Pourquoi une nouvelle réglementation ?

La nouvelle loi cantonale sur la gestion des eaux (LGEaux) et l'ordonnance cantonale sur la gestion des eaux sont entrées en vigueur respectivement le 1^{er} février 2016 et le 14 décembre 2016. Une modification a été nécessaire en 2019. Conformément au droit fédéral, elles définissent une structure des taxes assurant le financement des installations d'approvisionnement et d'assainissement des eaux basées sur le principe de causalité de celui du maintien de la valeur des installations.

Le niveau des taxes doit permettre de maintenir la valeur des infrastructures existantes et de financer leur remplacement lorsque celles-ci sont en fin de vie.

Qui est soumis à ces nouvelles réglementations ?

Toutes les Communes doivent adapter leurs règlements, en particulier en ce qui concerne les taxes d'utilisation. Pour la Commune du Noirmont, les règlements datent et sont obsolètes.

Les taxes actuelles ne permettent pas d'atteindre les objectifs de garantir le maintien de la valeur. Les taxes doivent être revues en fonction des dernières modifications législatives notamment la répartition des recettes entre la taxe de consommation et la taxe de base. Le service des eaux est un service communal qui s'autofinance.

La Commune du Noirmont a des installations très vieilles (plus de 80 ans !) qui devront être remplacées ou rénovées. La valeur à neuf de nos installations existantes (plus de 30 km de conduites) se monte à plus de 21 millions de francs. Les travaux de 1ère priorité du PGA avec la construction d'un nouveau réservoir aux Combes va améliorer le réseau d'eau sur la Commune pour les années futures. Par la suite et dans les 15 prochaines années, de nombreux investissements devront être entrepris dans les rues du village.

Les pertes en eau potable, « fuites », qui sont conséquentes à cause de l'âge avancé de certaines conduites devront impérativement être diminuées. Le réchauffement climatique mettra sous pression l'approvisionnement en eau potable. Notre réseau doit être entretenu de façon régulière.

Quelles sont les nouvelles taxes auxquelles les abonnés seront soumis ?

Eau potable

Diamètre du compteur	Taxe de base CHF/an	Taxe de consommation n CHF/m ³ Jusqu'à 5'000 m ³	Taxe de consommation n CHF/m ³ Dès 5'001 m ³	Taxe de raccordement unique
DN 20	268.-	2.65	2.85	4‰ valeur officielle
DN 25	419.-			
DN 32	671.-			
DN 40	1'074.-			
DN 50	1'678.-			
DN 80	4'362.-			

Eau usée

Volume annuel m ³ /an	Taxe de base Fr./an	Taxe de consommation Fr./m ³	Taxe de raccordement
0 à 55	190.-	2.30	27‰ valeur officielle
56 à 500	195.-	2.15	
501 à 1'000	260.-	2.00	
1'001 à 3'000	395.-	1.90	
3'001 à 5'000	795.-	1.75	
Plus de 5'000	1460.-	1.60	

La tarification comprend une taxe de base (qui couvre tout ou partie des coûts du maintien de la valeur) et une taxe de consommation (couvre les coûts d'exploitation et d'entretien ainsi que les autres coûts non couverts par la taxe de base). Une taxe de raccordement unique pour toutes nouvelles constructions sera perçue à hauteur de 4‰ de la valeur officielle pour l'eau potable et 27‰ de la valeur officielle pour les eaux usées.

Entrée en vigueur

Le règlement et les nouvelles taxes d'approvisionnement en eau potable et le règlement, ainsi que les nouvelles taxes pour l'assainissement des eaux usées ont été acceptés par l'Assemblée de commune le 26 juin 2023. L'entrée en vigueur desdits règlements et taxes sera effective dès le 01.01.2024.

DECHETS

Compost

Ce qui fait partie de la collecte des déchets verts

Déchets de jardin	Déchets ménagers
Tonte de gazon et de prairie	Epluchures
Tailles d'arbres et d'arbustes	Fruits, légumes, salade
Restes de fleurs et de légumes	Marc de café
Feuilles mortes, mauvaises herbes et fruits abîmés	Coquilles d'œufs
Plantes en pots ou de balcon (sans pot)	

Ce qui n'a **PAS** sa place dans la collecte des déchets verts

Cendres	Piles
Boîtes de conserve	Verre
Crottes de chiens	Capsules de café
Litière pour chats	Plastique
Médicaments	Métal
Huiles minérales	Restes de repas
Sacs aspirateurs	Pierres
Déchets issus du balayage des routes	Textiles
Ficelle non putréfiable	Couches

Sacs en tissu

Notre campagne de récolte et de confection de sacs en tissu continue !!!

Pour pouvoir étoffer notre stock, nous récoltons toujours les tissus propres...

Ex : fourres de duvet et de coussin, draps, tissus de diverses couleurs et des pantalons (jeans ou autres). Vous pouvez amener vos tissus et/ou pantalons directement aux portes ouvertes de l'Ecopoint le samedi 30 septembre 2023 au stand « Sacs tissus » ou à la Fromagerie Kälin Roy.

La réalisation des sacs continue !

Si vous êtes intéressés (ées) à faire quelques sacs ou beaucoup, c'est volontiers que nous vous intégrerons dans le projet. Si vous faites 5 ou 10 sacs ou même plus, c'est toujours cela de fait. Nous mettons à disposition le matériel de couture.

Pour tout renseignement : Mme Florence Girard au 078 634 51 11

Le parcours du sacs tissus.....Comment ça marche ?

1. Récolte de tissus
2. Confection des sacs (sacs fait main)
3. Distribution dans les commerces du village (remplace tous les autres sacs)
4. Si pas utilisés, retour dans la benne « Sacs tissus » à l'Ecopoint
5. Lavage des sacs avant d'être remis en circulation
6. Reprise des points 3-4-5 et ainsi de suite...

Nous profitons de remercier tous les couturiers-ères et les élèves de l'école pour la confection et la réalisation des sacs tissus.

Pourquoi cette campagne « sacs tissus » ?

Diminuer les énormes quantités de déchets générés et changer les habitudes... C'est simple et facile... Les sacs plastiques sont souvent utilisés une fois et jetés ou alors on dira que ce n'est pas un sac plastique qui prend de la place dans une poubelle. Détrompez-vous, en 2016, 417 millions de sacs plastiques ou à usage unique ont été distribués en Suisse. En 2023, 48 millions ont été distribués, c'est-à-dire environ 10 fois moins. Donc en 6 ans, on constate que la réduction du volume des déchets est possible sans interdiction. Je pense que notre campagne « sacs tissus » dans notre petit village des Franches peut paraître une goutte d'eau dans la l'océan. Mais n'est-ce pas les gouttes d'eau qui font les grandes rivières ? Ce projet s'il pouvait semer des graines et s'étendre à plus large échelle, ce serait top. Les sacs seront gratuits et distribués que si nécessaire, cela va de soi.

Les phases 1 et 2 étant réalisées, nous pourrions faire un bilan de la phase 3 au printemps prochain lors de la porte ouverte du samedi 27 avril 2024. Il sera intéressant de connaître le nombre de sacs revenus à l'Ecopoint, la position des commerçants et la continuité de la couture.

N'oubliez pas : RAMENER VOS SACS TISSUS NON UTILISÉS À L'ECOPOINT. Nous acceptons également d'autres sacs tissus issus d'une autre distribution.

Le but à terme de cette campagne serait que tout un chacun se munisse d'un sac pour faire ses achats, que cela devienne une habitude.

Campagne mégots de cigarettes

La commission Le NoirmONT TRIE MIEUX lance la campagne « Mégots de cigarettes » que nous finaliserons à la prochaine porte ouverte du printemps 2024. Cette campagne a débuté avec la journée nationale Clean Up Day, journée poutz du samedi 16 septembre dernier. En collaboration avec l'Espace jeunes, la commission d'environnement et la commission le noirmONT TRIE MIEUX. Nous avons convié la population à un nettoyage des rues du village et des sentiers bordant celui-ci. Plus de 30 personnes, dont 13 enfants y ont participé. Nous avons mis un accent sur le ramassage des mégots. Une tour confectionnée par Olivier Villat notre voyer, s'est retrouvée trop petite... les mégots débordent... Nous allons exposer cette tour à l'Ecopoint jusqu'au printemps. Les personnes désirant ramasser des mégots peuvent les déposer dans la tour. Nous verrons au printemps prochain le résultat de ce nettoyage hivernal. Nous invitons également la population à faire une photo d'un endroit jonché de mégots et de la transmettre au bureau communal.

Merci à tous les participants de cette journée de nettoyage !

Je vous souhaite de belles Fêtes de fin d'année !

Florence Girard

INSTRUCTION PUBLIQUE – BÂTIMENTS SCOLAIRES – ESPACE JEUNES

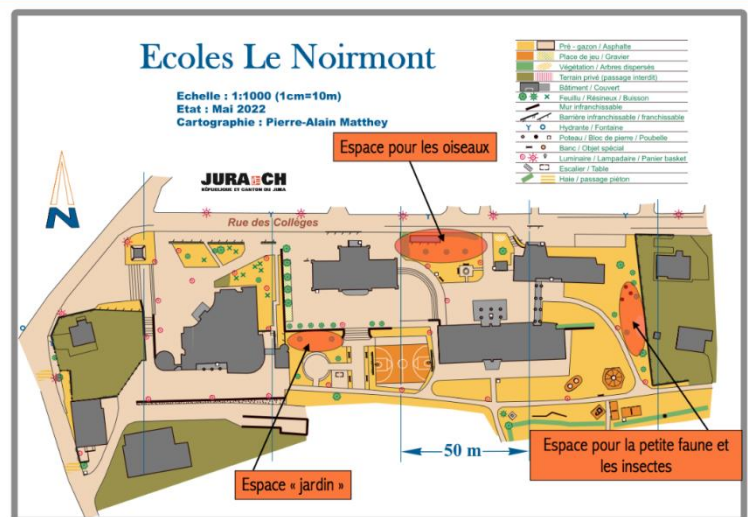
Dicastère : Mme Lourdes Jobin

Eco-Schools

Les écoles primaire et secondaire du Noirmont se sont lancées dans un projet appelé « Eco-Schools » dès le mois d'octobre 2022. C'est le plus grand programme international d'éducation au développement durable (EDD) qui permet aux établissements scolaires de mettre en valeur et développer leurs pratiques en matière d'EDD et de s'engager vers un fonctionnement plus durable. Ce programme « Eco-Schools » est représenté en Suisse par l'Association « J'aime ma planète » qui a pour mission d'accompagner les écoles dans la mise en place de projets d'éducation à la durabilité, afin qu'elles participent à la création d'une société durable et respectueuse de la Terre.



Carte des écoles



Reconnu dans le monde entier, ce programme évolue dans plus de 81 pays et est reconnu par l'UNESCO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Après l'école de Glovelier, c'est au tour des écoles du Noirmont de se lancer. Elles ont choisi de travailler autour du thème de la biodiversité, l'un des 7 thèmes à choix. Ainsi, durant la première année, plusieurs actions ont été mises en place et un éco-comité

a vu le jour. Formé d'une dizaine d'élèves, de plusieurs enseignants ainsi que la direction, ce comité gère le déroulement du projet et communique aux autres participants l'avancée de celui-ci. Le 6 octobre dernier avait lieu la première journée « éco-schools », afin de débiter les premiers aménagements pour favoriser le développement de la biodiversité autour de l'école.



Durant cette journée, les élèves ont participé à différents ateliers tels que la création de nichoirs, un grand hôtel à insectes, des abreuvoirs à petite faune, la création de papier et de bombes à graines, la création d'une barrière en plessis délimitant une zone « jardin » avec des branches de noisetiers et un atelier « cuisine » durant lequel les élèves ont pu transformer en sirops, purées ou chips les pommes des arbres fruitiers de la cour. Tous les élèves ont également eu la chance d'observer deux personnes venues présenter la technique de la fauche tardive, sur des zones non tondues depuis le printemps. Tous ces aménagements amèneront les enseignant.e.s et leurs élèves à sortir davantage des salles de classe pour faire l'école en extérieur en favorisant les apprentissages au contact de la nature.

Au mois de juin 2024, pour marquer l'engagement de nos écoles, une journée d'inauguration, durant laquelle elles recevront le label « Eco-Schools », sera organisée. Cette journée ne marquera pas la fin du projet, car les écoles veulent s'engager à la sauvegarde de la biodiversité sur le long terme, en utilisant tous les aménagements dans les années à venir.

Je vous souhaite de belles Fêtes de fin d'année et une bonne année 2024 !

Lourdes Jobin

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – CONSTRUCTION – PAL – CAMPING

Dicastère : M. José Oppliger

Le permis de construire

Qu'est-ce qu'un permis de construire ?

C'est une autorisation officielle, délivrée par la Commune ou le Canton selon le projet, nécessaire pour toute construction, démolition ou installation dessus ou au-dessous de la surface du sol.

En traitant la demande de permis de construire, l'autorité compétente vérifie que le projet est conforme aux bases légales en vigueur, notamment celles ayant trait à l'aménagement du territoire, aux constructions, à la politique énergétique et à la protection de l'environnement.

Procédure :

Toutes les demandes de permis doivent être saisies sur la plateforme informatique du Canton du Jura : **JURAC**

Exceptions : les demandes concernant les panneaux solaires et les cabanes de jardin se font par un formulaire d'annonce spécifique, selon certaines conditions.

Types de permis :

- a) **La procédure simplifiée** (petit permis) est de la compétence de la Commune. Elle s'applique si le projet répond aux critères cumulatifs suivants :
- Le coût total des travaux (travaux propres y compris) n'excède pas 100'000 francs
 - Le projet ne touche pas à des intérêts publics importants ou des périmètres de protection (protection de la nature, des sites, du patrimoine, etc.)
 - Le projet ne déroge pas à la législation fédérale sur l'aménagement du territoire

Exemples :

- Couvert de terrasse ou pour voitures, pergolas, véranda
- Changement du type de chauffage, installation d'un poêle ou d'une cheminée d'appoint
- Construction d'un mur, d'un muret, d'un mur de soutènement, d'un mur en gabillon

- Pose d'une haie, d'une clôture, d'une barrière
- Création d'une place de parc, modification de la structure du sol
- Pose d'antennes, de paraboles
- Changement d'affectation d'une pièce dans une habitation (création d'une nouvelle salle de bain, création d'une surface commerciale/atelier, ...)
- Ouverture ou modification de portes et de fenêtres
- Toute installation provisoire de plus de 3 mois
- ...

Comme le petit permis n'est pas publié dans le Journal officiel, le projet requiert la **signature des voisins**. De plus, pour que l'on puisse visualiser votre projet, **des gabarits devront être posés**.

b) **La procédure ordinaire** (grand permis) est de la compétence du Canton. Elle concerne tous les projets qui répondent à l'un ou l'autre des critères suivants :

- Le coût des travaux excède 100'000 francs ou atteint une surface hors-sol de 100m²
- Le projet est situé dans un périmètre de protection (protection de la nature, des sites du patrimoine, etc.)
- Le projet touche à des intérêts publics importants
- Le projet déroge à la législation fédérale
- Le projet se situe hors zone à construire

Exemples :

- Une nouvelle construction (maison, usine, ...)
- Un agrandissement
- Toutes constructions, modifications ou changements d'affectation en zone agricole ou hameau
 - Passage de résidence secondaire à habitation et vice-versa
 - Création de locaux commerciaux ou toute autre activité lucrative

- Création d'un nouvel espace de vie (habitation, résidence secondaire, location de vacances)
- Installation d'une mini-STEP
- Changement de fenêtres, tuiles, volets, stores
- ...

Vous avez fait des travaux sans avoir demandé de permis ?

Une demande « rétroactive » adéquate doit être déposée afin que vos travaux soient mis en conformité.

Tout ce qui est assimilable à de l'entretien ne nécessite pas de permis. On entend par travaux d'entretien, les travaux dont le résultat ne modifie pas l'aspect d'origine (matériaux, couleur, grandeur, ...)

Vous avez des questions avant de vous lancer dans une procédure ?

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Administration communale ou du Conseiller en charge du dicastère ou sur le site du Canton du Jura : <https://www.jura.ch/DEN/SDT/Permis-de-construire.html>

Nous vous souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir et de satisfaction dans vos futurs projets.

Je vous souhaite des belles Fêtes de fin d'année et une belle année 2024.

José Oppliger

TRAVAUX PUBLICS – H18 – VOIRIE – ECLAIRAGE – ROUTE ET CIMETIERE
Dicastère : Mme Amandine Miserez

Stationnement dans les rues

Nous avons fréquemment des interventions concernant le stationnement de véhicules dans les aires de retournement.

Nous vous rappelons que les rues en impasse ne sont pas dévolues au parcage des véhicules. En effet, si ces accès sont obstrués, les véhicules de livraisons, les riverains et autres usagers ne peuvent pas ou difficilement faire demi-tour.

A titre d'exemple, il s'agit des rues de l'Aurore, des Lilas, des Andains et des Labours, du Chemin des Sources, etc.

Nous remercions dès lors les riverains ainsi que les personnes de passage d'utiliser les places de parc à proximité.

Ramassage des crottes de chien

Nous revenons couramment sur ce sujet dans nos différentes éditions, mais il est constaté qu'encore trop fréquemment les crottes ne sont pas ramassées. Notamment aux Angolattes sur le chemin agricole ainsi que dans les champs, où une quantité incalculable de déjections y sont laissées.

Nous vous rappelons que laisser son chien faire ses besoins dans une prairie où paissent des vaches, ou alors où du fourrage est ramassé, peut avoir de graves répercussions. Une seule déjection peut causer l'avortement d'un bovin.



(à prendre avec humour ☺)

Nous comptons réellement sur vous !

Je vous souhaite de joyeuses Fêtes de fin d'années et une bonne année 2024.

Amandine Miserez

BÂTIMENTS – TOURISME – GESTION DE L'ESPACE POLYVALENT – POMPIERS SIS – CRÈCHE UAPE

Dicastère : M. Mathias Gogniat

Noirmont Bouge

Nous vous annonçons que, malheureusement, Le Noirmont Bouge ne sera pas réitéré pour l'année 2024.

Nous espérons pouvoir l'organiser pour l'année 2025. Nous souhaitons entendre vos idées afin de mettre en place différentes activités. De ce

fait, n'hésitez pas à nous contacter afin de mettre sur pied le comité du Noirmont Bouge.

En vous remerciant d'avance, je vous souhaite des bonnes Fêtes de fin d'année.

Mathias Gogniat

AUTRES ASSOCIATIONS

CROIX-ROUGE JURASSIENNE

Action 2xNoël 2024

Ouverture des inscriptions

Distribution de marchandises / magasins solidaires

La Croix-Rouge jurassienne vient en aide aux personnes dans le besoin. Chaque année, de février à mars, avec l'aide d'une soixantaine de bénévoles, elle redistribue environ 10 tonnes de marchandises aux familles et personnes seules du canton.

Pour l'action 2024, comme lors de l'édition 2023, 2 magasins solidaires seront ouverts sur une certaine durée (Porrentruy et Delémont). Les personnes des Franches-Montagnes intéressées par cette aide alimentaire seront quant à elle livrées. Cette action aura lieu en février-mars 2024.

Vous souhaitez recevoir cette aide ponctuelle ou vous connaissez un proche pour qui cette action ferait du bien ? Nous enregistrons vos inscriptions ou questions au 032/465 84 00 ou au 032 465/ 84 06 ou à : actionsociale@croix-rouge-jura.ch.

Nous soulignons l'importance que les coordonnées soient à jour afin que nous puissions faire parvenir le courrier invitant à venir chercher la marchandise. **Si vous inscrivez un proche, ce dernier devra vous avoir donné son accord.**

Exception : pour les personnes à mobilité réduite, une solution de livraison à domicile sera envisagée.

En savoir plus sur cette action ? visiter notre site internet : <https://www.croix-rouge-jura.ch/2x-noel>

ESPACE JEUNES FRANCHES-MONTAGNES

L'Espace Jeunes Franches-Montagnes fête ses 20 ans en 2024 !

Les premiers statuts de l'association ont été rédigés lors de l'assemblée constitutive du 20 mai 2003.



En 2004, le centre d'animation socioculturelle ouvre ses portes aux jeunes entre 12 et 18 ans. Depuis, de nombreux jeunes ont fréquenté le centre afin d'y trouver un endroit où ils peuvent être eux-mêmes, trouver une écoute bienveillante, être accompagné dans différentes démarches scolaires ou professionnelles ou être orientés vers d'autres services si besoin.

Pour marquer ce jubilé, l'équipe d'animation prévoit plusieurs événements :

- une conférence sur un thème lié à la jeunesse ;
- une vidéo qui donnera la parole aux anciens membres de l'équipe d'animation et aux anciens jeunes, présentera nos locaux, nos activités en intérieur et en extérieur et nos projets de développement, tels que l'animation itinérante ;
- des portes-ouvertes avec le vernissage de la vidéo et une exposition de photos d'archives ;
- un repas dans une cabane forestière de la région avec invitation aux anciens collaborateurs et aux anciens jeunes ;
- tout au long de l'année, l'équipe d'animation proposera des activités et construira des projets pour et avec la jeunesse de la région.

A travers tous ces projets, notre volonté est de délocaliser le plus possible nos activités afin d'être présents également sur d'autres communes qui soutiennent l'association Espace Jeunes Franches-Montagnes.

En avril de cette année, un nouveau collaborateur a rejoint l'équipe d'animation. Yves Voirol est originaire des Franches-Montagnes et habite actuellement à Bienne. Il a une solide expérience dans l'accompagnement des personnes et des jeunes notamment. Nous

lui souhaitons une chaleureuse bienvenue et beaucoup de plaisir avec les jeunes de la région.

Nous profitons de remercier Léna Choffat qui a travaillé pour la structure durant neuf années et qui a su mettre toutes ces compétences et son savoir-être au service de la jeunesse.



*Laurence Surdez
Animatrice socioculturelle*

MAGASIN DU MONDE

Déménagement

Nouvelle adresse dans le courant de janvier 2024 :

Rue de la Rauracie 24 – 2340 Le Noirmont



BIBLIOTHÈQUE DU NOIRMONT

Du nouveau à la bibliothèque publique et scolaire du Noirmont ainsi qu'à la ludothèque

En été 2023 des travaux ont été effectués dans le bâtiment qui abrite la bibliothèque publique et scolaire et la ludothèque. La suppression du balcon et différents travaux ont permis d'augmenter l'espace à disposition de la bibliothèque communale.

D'autre part, en août 2023, les jeux de la ludothèque ont été rapatriés dans les mêmes locaux que la bibliothèque.

C'est ainsi qu'un nouvel espace de prêt de livres et de jeux est à la disposition des usagers. L'ancien local de la ludothèque a été transformé en une salle de lecture durant les heures d'ouverture de la bibliothèque ainsi qu'en salle de travail utilisée par l'école.

L'autre grande nouveauté de l'année 2023 est l'intégration de la bibliothèque du Noirmont dans le réseau RERO+ (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale) et son catalogue en ligne RERO ILS ([https:// bib.rero.ch](https://bib.rero.ch)).

Les lecteurs peuvent emprunter gratuitement tous les documents qui se trouvent dans les bibliothèques affiliées, soit les bibliothèques publiques du canton de Neuchâtel, du Jura ainsi que le CIP à Tramelan.

Cette offre permet d'élargir le choix de documents que chaque utilisateur, chaque utilisatrice recherche pour son éducation ou ses loisirs, livres, livres audio, livres en grand caractère, DVD, CDs, BD, Mangas etc.

La bibliothécaire se tient à disposition pour orienter les usagers sur cette nouvelle offre. Nous remercions les autorités communales pour leur soutien, et nous réjouissons de vous accueillir dans notre espace remodelé.

*Pour la bibliothèque
Danielle Paratte Steiger*

*Joyeuses Fêtes et nos meilleurs
vœux pour l'année 2024*

Le Conseil communal

